

ÉCRITURE INCLUSIVE / EXAMENS... OÙ SONT LES PRIORITÉS DE BLANQUER ?!

« • e »

Après un été à se faire photographier par *Voici* dans une piscine avec sa nouvelle compagne...

Après les **leçons de décence vestimentaire** en appelant les personnels de direction à faire la chasse aux « **croc-tops** » dans les établissements scolaires...

Après la laïcité version Printemps républicain s'acharnant à **évincer les mères accompagnatrices voilées, les sportives** qui n'ôteraient pas ce voile qu'on ne saurait voir, quitte à les exclure de la communauté nationale...

J.-M. Blanquer continue de déployer son idéologie réactionnaire en interdisant l'écriture inclusive.

Nourrissant sans cesse l'extrême-droïtisation de notre société, le ministre de l'Éducation a choisi les femmes comme ancrage politique : elles en montrent trop ou pas assez selon Blanquer, censeur de nos libertés individuelles !

Il fallait donc interdire aux femmes d'exister par la langue, par les mots. Ce « • e » est si insupportable à notre ministre qu'il le **proscrit par une circulaire** sans aucun sens. Après avoir rendu 600 millions d'euros, supprimé 3000 postes en 3 ans et gardé nos salaires gelés, bannir ce point médian était une urgence pour le meilleur élève du gouvernement !

Que nous disent ces **obsessions pour une langue** qui serait **figée dans un patriarcat** où *le masculin l'emporte sur le féminin*, luttant ainsi pour son invisibilisation ? Que nous disent les **priorités** du ministre ? Elles sont des **marqueurs idéologiques** incessants qui cherchent à détourner l'attention de sa **politique désastreuse** en même temps qu'elles rassurent ses **amis réactionnaires**.

Sans doute la langue trouvera-t-elle plus esthétique que ce « • e » mais la soif d'égalité dans tous les champs de nos sociétés ne pourra être contenue par une circulaire M. Blanquer !

Pendant que Macron fait la synthèse en hésitant à panthéoniser Gisèle Halimi pour ses engagements anticoloniaux lors de la Guerre d'Algérie, Blanquer reste dans cette conception très particulière de l'urgence : il revoit la taille des palmes académiques, célèbre les langues européennes quand

l'offre linguistique au lycée est réduite à peau de chagrin par sa réforme, ou choisit TPMP comme média auprès de la jeunesse pour évoquer les

examens

Mais la jeunesse n'est pas dupe et pendant les élucubrations du ministre, la mobilisation des lycéen·nes et étudiant·es de BTS a conduit au blocage de 300 établissements pour réclamer l'annulation des épreuves.

La réponse du ministre est du saupoudrage qui rompt avec le principe d'égalité entre les candidats au détriment des plus fragiles.

Pour le **Bac général et technologique** et sans aucune réflexion sur les programmes, Blanquer fait seulement quelques **aménagements** des épreuves finales. Le Grand Oral qui repose déjà sur des savoir-faire extra-scolaires sera encore plus cette année l'oral du **tri social**. Pour la **voie professionnelle**, il maintient les épreuves **terminales** du Bac, de l'oral du chef-d'œuvre au CAP et commande une grande bienveillance à l'égard des élèves de BTS, évalués sur 2 ans d'apprentissage pourtant largement bousculés par la crise sanitaire.

M. Blanquer ne prend **aucune mesure à l'égard des élèves de 3^e** qui passeront dans un peu plus d'un mois leurs épreuves du Brevet des collèges à des dates et sur des contenus inchangés. **Comment boucler les programmes**, comment faire respecter le principe d'égalité quand les absences non remplacées, le confinement et les évictions de classes amputent les apprentissages de manières très différentes selon les établissements, les classes, les groupes... ?

Aucune des pseudos solutions de M. Blanquer n'est de nature à rassurer les candidat·e-s, leurs familles et leurs enseignant·e-s : ni le contrôle continu dont rêve le ministre et qui est synonyme d'inégalités, ni le maintien des épreuves comme si de rien n'était !

Le temps du bricolage est terminé, le ministre doit enfin prendre ses responsabilités face aux examens et aux programmes !

La CGT Educ'action 94 exige la neutralisation du Grand Oral et de l'oral du Chef-d'œuvre en CAP, ainsi que de réels aménagements du DNB !